

Urzy, le 19 mars 2020

Courrier Familles n°2, Crise sanitaire C19

Madame, Monsieur,

Nous vous avons envoyé un premier courrier en date du 13 mars dernier pour vous informer de la mise en place du plan de continuation de l'activité des établissements et services de l'Adapei de la Nièvre.

Nous avons décidé de communiquer régulièrement avec vous, d'où ce courrier n°2.

A la suite des discours de Président Macron I (12/03) et II (16/03), nous sommes en phase de confinement mais l'activité d'accompagnement de vos proches vulnérables se poursuit.

Nous appliquons les consignes de sécurité de l'Agence Régionale de Santé.

Des équipements de protection individuelle sont disponibles, en particulier des masques. Nous en avons commandé d'autres et sommes en attente de livraison.

Un Codir de gestion de la crise sanitaire C19 a été constitué. Il se réunit ou échange à distance chaque jour depuis le 13/03.

Ce qu'il faut retenir de ces derniers jours pour notre association :

- Le pôle adulte continue de fonctionner.
- Le pôle enfance est fermé et les personnels disponibles sont affectés au pôle adulte, selon les besoins.
- Chaque pôle a mis en place une équipe mobile qui appellera chaque famille chaque semaine pour s'informer du retour à domicile et du suivi des résidents en établissement.
- Cette équipe mobile peut intervenir selon la gravité des situations.

N'hésitez pas à contacter vos référents par établissements ou services, ils sont à votre entière disposition et d'échanger avec les professionnels. Le siège social à Urzy continue de fonctionner, vous pouvez aussi le contacter.

Avec tout mon dévouement,

La présidente,
Corinne Charbonnier



Association départementale
des amis et parents
de personnes handicapées mentales